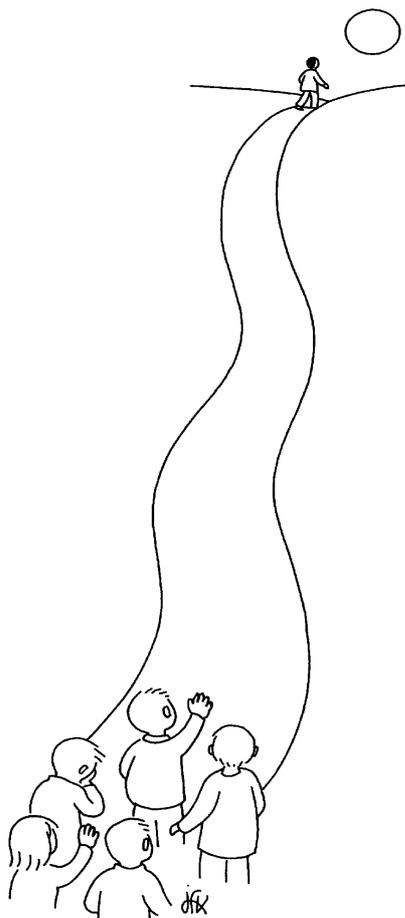


Chanter aux funérailles

Que chanter aux funérailles?



(Voici quelques extraits d'un article écrit pour la revue « Célébrer », par Pierre Tournier, dans les numéros 336 et 337 de mai-juin et juillet 2005).

« Faut-il chanter aux funérailles? » La réponse va de soi ; comme pour toutes les célébrations, le chant est un élément important et, chaque fois qu'il est possible, on préférera célébrer avec chant. Le Rituel des funérailles le rappelle explicitement : « La musique aura un double rôle : celui de créer le juste climat de paix au-delà de la douleur, en aidant à la cohésion d'une assemblée unanime ; celui d'exprimer la prière de supplication et de foi pascalle. »

(n°25).

Mais les funérailles posent quelques problèmes particuliers dus à l'aspect très concret que prend chaque célébration: c'est tel défunt, telle famille ; en fonction de cela, nous aurons telle assemblée... Sauront-ils, oseront-ils chanter ? Très souvent, on ne le saura qu'au moment où s'ouvre la célébration.

Alors, que faire ?

Ce qu'en dit le Rituel

Quelques orientations générales qu'il est bon de garder en mémoire :

« **le choix des chants** et leur mise en œuvre **tiendront compte tout à la fois du contexte pastoral et des possibilités concrètes de réalisation** (assemblée importante ou non, chantante ou non, organiste...). Toujours, même dans les formes les plus modestes d'expression (simple antienne, verset du soliste, intervention de l'instrument), **il faut faire effort pour la qualité du chant ou de la musique**, qui est alors le signe sensible, expression de la foi. » (n°26)

- « **Le chant des dialogues , antennes et refrains par l'assemblée doit être favorisé.**

Dans certains cas, le chant n'est pas possible (assemblées restreintes, animateurs ou prêtre ne sachant pas ou peu chanter):

- favoriser l'expression de la prière par la simple déclamation des dialogues,
- De refrains de psaumes
- De prières litaniques.

Le rôle de l'organiste est très grand pour:

- créer un climat de prière,
- Nourrir un temps de silence après une lecture
- Pendant certains gestes liturgiques.

Quand chanter ?

Dans le Rituel, **deux moments de chants** sont explicitement indiqués, **le chant d'entrée et le chant du dernier adieu**. Il est clair qu'on y ajoutera, autant que possible, **le refrain du psaume et celui de la prière d'intercession**;

A propos du **chant d'entrée**, voici ce que dit le Rituel (n°48):

« Il y a un seul chant d'entrée pour la procession avec le corps et le commencement de la célébration. On choisira le meilleur moment pour commencer : soit dès l'entrée du corps dans l'église, soit une fois l'assemblée en place. »

Le **chant du dernier adieu** doit, nous dit le Rituel, « ...apparaître à tous comme le **sommet de l'adieu de toute l'assemblée au défunt**. Il est donc souhaitable que toute l'assemblée y participe. »

Puis il ajoute:

« Si on ne peut chanter ce chant du dernier adieu, le célébrant proposera à l'assemblée de **prier en s'unissant à quelques invocations**. Cette forme de prière doit tendre à créer le même climat de confiance et d'espérance que celui du chant d'adieu. » (n°101)

C'est le seul rite pour lequel le Rituel propose des textes et même des musiques. C'est dire l'importance attribuée à ce chant, à ce qu'il doit dire, à ce qu'il doit produire comme effet.

On se gardera d'oublier le psaume, élément important de la participation à la liturgie de la Parole. Il est encore trop souvent négligé.

Et pourtant,

- élément poétique, il touche le cœur,
- Il est le reflet de la prière d'un peuple de croyants,
- Il nous unit à tous ceux qui l'ont déjà chanté ou qui le chanteront un jour,
- Souvent rédigé en « je-tu », il permet de nous approprier personnellement les sentiments qu'il exprime.

Ainsi en va-t-il, lorsque l'on dit des paroles comme:

- « Le Seigneur est mon berger... »
- « Je mets mon espoir dans le Seigneur »
- « Tu ne peux laisser ton ami voir la corruption »...



Le refrain de la prière d'intercession est lui aussi un élément facile de participation.

Pour des participants peu réguliers, il est facilement mémorisable, à condition qu'on le choisisse parmi des formules courantes et brèves.

On préférera réciter le Notre Père dans l'espoir qu'un plus grand nombre puisse s'y associer.

S'il n'y a pas d'eucharistie, le Rituel prévoit **une prière d'action de grâce**.

C'est une partie difficile à réaliser. On évitera tout ce qui pourrait paraître trop joyeux ou sembler irrespectueux de la souffrance et des questions qui y sont liées.

Un chant de confiance au Dieu qui sauve de la mort pourra peut-être trouver sa place à ce moment.

Certaines prières d'action de grâce proposent un refrain qu'il est possible de chanter (DEC 218, 220, 221, 222)

Quoi chanter ?

Cela bien sûr dépend des conditions concrètes dans lesquelles vont se célébrer les funérailles et des habitudes de chacune de nos assemblées liturgiques.

Quelques considérations d'ordre général :

Le Rituel souligne trois points:

- il s'agit de créer un climat qui permette le recueillement dans la paix,
- de rendre possible la communion de l'assemblée si possible par le chant ou, à défaut par l'écoute,
- et surtout, d'exprimer la foi de l'Eglise en la Résurrection.

Cela veut dire:

- des chants assez familiers,
- relativement faciles à mettre en œuvre
- des chants qui ont une réelle qualité de texte et de musique
- des chants qui expriment la foi de l'Eglise.

Mais,

- éviter, sous prétexte d'affirmer la foi chrétienne, tout ce qui pourrait donner à croire que l'on ne tient pas compte de la souffrance de la famille.
- Avoir soin de regarder si telle ou telle phrase d'un chant ne va pas prendre une résonance dramatique en fonction de circonstances particulières.

Va-t-on chanter toujours la même chose ?

Le risque de routine ou de lassitude n'existe que pour nous, animateurs et célébrants. Pour la famille du défunt, c'est toujours un évènement unique.

Mais au-delà de cela, la répétitivité est gage de la participation de l'assemblée. Il ne faut donc pas avoir peur d'inscrire dans la mémoire les chants qui traduisent notre foi.

Que faire des chants ou musiques que la famille propose ou souhaite ?

Pour répondre à cette question, on se rappellera les indications du Rituel citées plus haut.

- éviter les chants ou musiques trop éloignées de la prière de l'Eglise;
- si la famille insiste pour entendre une musique ou un chant profane, le faire au début de la célébration en l'introduisant par quelques mots de présentation.
- Evoquer **brièvement** quelques traits de la personnalité du défunt.
- Avant tout cela, on aura fait le signe de croix avec **la salutation liturgique**
- Le chant d'entrée peut être entonné avant ou après (DEC 172-174)

Comment ?

Bien sûr, dans l'idéal, il serait bon d'avoir quelques personnes participant régulièrement à nos célébrations...

Les membres des équipes funérailles ne sont pas forcément des chanteurs.

Alors, on n'hésitera pas à faire appel à ceux qui sont au service de la musique dans la paroisse et les mettre à contribution pour aider à apprendre un répertoire au services des célébrations des funérailles.

Que l'on chante ou que l'on ne chante pas, l'essentiel est que cela soit fait avec qualité, dans la vérité du geste humain et du rite.

Ainsi sera respectée la douleur de la famille, ainsi sera proposée en vérité la foi en la résurrection que l'Eglise entend signifier quand elle célèbre les funérailles des baptisés.

